The following list contains the Material Safety Data Sheets you requested. Please scoll down to view the requested MSDS(s).

Product	MSDS	Distributor	Format	Language	Quantity
2122349	N/A	Hach Company	ROWGHS	French	1

Total Enclosures: 1

World Headquarters
Hach Company
P.O.Box 389
Loveland, CO USA 80539
(970) 669-3050

MSDS No: M00379

LA FICHE DE SECURITÉ

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit: Réactif alcalin de cyanure
Numéro de catalogue: 2122349

Hach Company
P.O.Box 389
Loveland, CO USA 80539
(970) 669-3050

Numéros de téléphone d'urgence:
(Médical et Transport)
(303) 623-5716 24 Heures
(515)232-2533 8am - 4pm CST

Numéro MSDS: M00379
Nom chimique: Non applicable
Numéro de CAS: Non applicable
Additionnel n ° CAS (pour les formes hydratées): Non applicable
Formule chimique: Non applicable
Famille chimique: Non applicable
Utilisation prévue: Réagent de laboratoire Détermination du manganèse

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH:
Catégories de danger: Toxicité aiguë: Acute Tox. 3-Orl Toxicité aiguë: Acute Tox. 2-Derm Toxicité aiguë: Acute Tox. 3-Inh Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1
Les éléments du SGH Label:
DANGER

Mention(s) de danger: Toxique en cas d'ingestion. Mortel par contact cutané. Toxique par inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
Mention de mise en garde: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien aéré. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution àl'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime / personne àl'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
HMIS:
Risque pour la santé: 3
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Equipement de protection: X - Voir équipement de protection, Section 8.
NFPA:
Santé: 3
Flammabilité: 0

Reactivité: 0
Symbol: Non applicable
Classification dangereuse SIMDT (WHMIS): Catégorie E - Matières corrosives Catégorie D, Division 1, Subdivision B - Matières toxiques (Matières ayant des effets toxiques immédiats et graves)
Symbole SIMDT (WHMIS): Corrosif Poison violent

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux selon le SGH:

Le Cyanure de Sodium

Numéro de CAS:
Formule chimique: NaCN
Classification SGH:
Gamme de pourcentage: 5.0 - 15.0
Unités de pourcentages: poids / poids
PEL: 5 mg/m^3 (peau)
TLV: 5 mg/m^3 (peau)

Symbole SIMDT (WHMIS): Poison violent

Hydroxyde de sodium

Numéro de CAS: 1310-73-2
Formule chimique: NaOH
Classification SGH: Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314; Aquatic Acute 3, H402
Gamme de pourcentage: 1.0 - 5.0
Unités de pourcentages: poids / poids
PEL: 2 mg/m^3
TLV: Non établie

Symbole SIMDT (WHMIS): Poison violentCorrosif

Composants dangereux selon le SGH: Non

Eau déminéralisée

Numéro de CAS: 7732-18-5
Formule chimique: H_2O
Classification SGH: Pas une substance dangereuse selon le SGH.
Gamme de pourcentage: > 90.0
Unités de pourcentages: poids / poids
PEL: Non établies
TLV: Non établies

Symbole SIMDT (WHMIS): Non applicable

4. PREMIERS SECOURS

Information générale: Dans le cas de l'exposition, montrent cette fiche signalétique et l'étiquette (si possible) à un médecin. Avoir une trousse de premiers soins de cyanure disponibles. Réponse d'urgence à l'exposition au cyanure doit être planifiée et pratiquée avant de travailler avec des cyanures. Les secouristes opérationnels devraient commencer le traitement et requérir immédiatement des soins médicaux.
ndications pour le médecin: Casser une capsule de nitrite d'amyle dans un tissu et le tenir légèrement sous le nez pendant 15 secondes. Répéter 5 fois à des intervalles de 15 secondes. Transporter le patient à l'hôpital immédiatement. Si le patient n'a pas réagi au nitrite amylique, administrer par injection intraveineuse 10 mL d'une solution à 3% de nitrite de sodium à un taux ne dépassant pas 2,5 - 5 mL/minute. Suite à ce traitement, administrer 50 mL d'une solution à 25% de thiosulfate de sodium au même rythme et selon la même méthode. Garder le patient sous observation. Si les signes d'empoisonnement persistent ou réapparaissent, refaire une heure plus tard des injections de nitrite et de thiosulfate à la moitié de la dose originale.
Des interventions en cas d'urgence d'exposition au cyanure devraient être organisées et pratiquées avant de commencer à travailler avec les cyanures. Les secouristes opérationnels devraient commencer le traitement et requérir immédiatement des soins médicaux. Antidote : Casser une capsule de nitrite d'amyle dans un tissu et le tenir légèrement sous le nez pendant 15 secondes. Répéter 5 fois à des intervalles de 15 secondes. Transporter le patient à l'hôpital immédiatement.

Remarque pour le médecin: Avoir à disposition une trousse de premiers soins anticyanure. Si le patient n'a pas réagi au nitrite amylique, administrer par injection intraveineuse 10 mL d'une solution à 3% de nitrite de sodium à un taux ne dépassant pas 2,5 - 5 mL/minute. Suite à ce traitement, administrer 50 mL d'une solution à 25% de thiosulfate de sodium au même rythme et selon la même méthode. Garder le patient sous observation. Si les signes d'empoisonnement persistent ou réapparaissent, refaire une heure plus tard des injections de nitrite et de thiosulfate à la moitié de la dose originale.
Contact de yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande quantité d'eau pendant 15 minutes. Appeler un médecin.
Contact de la peau: Enlever les vêtements contaminés, laver avant de les réutiliser, et ne permettent pas de travail. Rincer la peau à grande quantité d'eau pendant 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.
Inhalation: Transporter la victime à l'air libre. Appeler un médecin.
Ingestion: Ne jamais donner quelque chose à prendre par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés d'inflammabilité: Dans un feu, des gaz irritants et très toxiques peuvent être produits par décomposition thermique.
Instruction de lutte contre l'incendie: Comme dans tout feu, porter un equipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.
Moyens d'extinction: Utiliser le produit approprié aux conditions du feu environnant
NE PAS utiliser d'agent extincteur: Non applicable
Risque d'incendie / explosion: Peut réagir violemment avec: acides forts
Produits de combustion dangereux: Vapeurs toxiques de: composés cyanurés monoxyde de sodium

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Avis sur les propriétés de dissémination:
Seules les personnes dûment qualifiées pour répondre à une situation d'urgence impliquant des substances dangereuses peut répondre à un déversement selon les directives de votre entreprise d'intervention d'urgence et des procédures. Voir chapitre 13, Instructions particulières pour l'élimination. En dehors des États-Unis, l'intervention en cas de déversement de produits chimiques ne doit seulement être effectuée que par des personnes possédant les qualifications nécessaires en vertu des règlements étatiques ou locaux.
Technique d'endiguement: Les dégagements de ce matériau peuvent contaminer l'environnement. Empêcher le produit déversé de s'écouler dans l'environnement. Résorber le liquide répandu au moyen d'un produit absorbant non réactif.
Technique de nettoyage: Si elle est autorisée par règlement, Recouvrir le déversement d'un alcali, tel que de la cendre de soude ou du bicarbonate de soude. Vaporiser le déversement avec un agent de blanchiment jusqu'à saturation. Ramasser à la pelle la boue et la mettre dans un conteneur. Oxyder le matériau répandu au moyen d'un produit contenant plus de 50% de lessive et au moins 5% d'hypochlorure de sodium. Laisser réagir pendant 24 heures sous une hotte à vapeurs. Evacuer le matériau réagi vers la bonde à grande eau. Décontaminer la zone au moyen d'une solution de blanchiment. Dans le cas contraire, Ramasser le produit déversé pour le mettre au rebut et placer le dans un récipient fermé Éliminer conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales ou des lois.
Procédure d'évacuation: Evacuer l'ensemble de la zone (dans un rayon de 15 m ou en fonction du plan d'urgence de l'entreprise) lorsque : Une quantité indéterminée a été renversée. Interdire l'accès à toute personne non autorisée et non protégée. Si la situation le permet, intensifier l'évacuation.
No. du Guide de mesures à prendre en cas d'urgence émis par le Ministère des Transports américain: 154

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Eviter le contact avec: yeux peau les vêtements Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Laver soigneusement après manipulation. Appliquer les pratiques générales d'hygiène industrielle pour l'utilisation de ce produit.
Stockage: Tenir éloigné de: acides / vapeurs acides Protéger de: chaleur gel
Flammability Class: Non applicable

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mácanismes techniques particuliers à utiliser: Utiliser un couvercle pour éviter toute exposition à la poussière, aux effluves et aux émanations Observer les mesures d'hygiène généralement appliquées en industrie lors de l'utilisation de ce produit.
Equipement personnel de protection:
Protection des yeux: Lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques

Protection de la peau: gants en néoprène / latex Dans l'UE, les gants sélectionnés doivent satisfaire aux exigences de la directive européenne 89/686/EEC et de la norme EN 374 qui en découle. tablier de laboratoire
Protection contre l'inhalation: hotte aspirante
Mesures de précaution: Eviter un contact avec: Les yeux La peau Les vêtements Ne pas respirer: La brume/vapeur Laver soigneusement après utilisation. Eviter: Acides/vapeurs d'acide Protéger de: Chaleur gel
TLV: Cyanure 5 mg/m^3 (peau)
PEL: Cyanure 5 mg/m^3 (peau)
Limites d'exposition professionnelle (VLE) pour les ingrédients, voir la section 3 - Composition/informations sur les composants:

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence: Liquide transparent incolore
Etat Physique: Liquide
Poids moléculaire: Non applicable
Odeur: Aucune
Seuil de l'odeur: Inodore
pH: 12.3
Corrosivité du metal:
Corrosivité Classification: Non classé comme corrosif pour les métaux selon les critères du SGH
Acier: Non déterminé
Aluminium: Non déterminé
Masse spécifique (eau = 1): 1.112
Viscosité: Non déterminé
Solubilité dans:
eau: Miscible
l'acide: Produit de l'HCN
autre(s): Non déterminé
Coefficient de repartition (n-octanol / eau): Non applicable
Coefficient de partage eau / huile: Non applicable
Point de congélation: Non disponible
Température de décomposition: Non déterminé
Point d'ebullition: 92 C
Pression de vapeur: Non disponible
Densité de vapeur (air = 1): Non disponible
Taux d'evaporation: 0.57
Teneur en composés organiques volatils: Non applicable
Propriétés d'inflammabilité: Dans un feu, des gaz irritants et très toxiques peuvent être produits par décomposition thermique.
Point éclair: Non applicable
Méthode: Non applicable
Limites d'inflammabilité:
Limites inférieures d'explosibilité: Non applicable
Limites supérieures d'explosibilité: Non applicable
Température d'autoignition: Non disponible
Propriétés explosives:
Non classé selon les critères du SGH
Propriétés d'oxydation:
Non classé selon les critères du SGH
Réactivité Propriétés:
Non qualifiés de autoréactives, pyrophoriques, auto-échauffement ou dégageant des gaz inflammables au contact de l'eau selon les critères du SGH.
Gaz sous Pression:
Non classé selon les critères du SGH
Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique: Stable lorsque conservé dans des conditions adéquates
Sensibilité aux chocs: Aucune n'a été signalée
Sensibilité aux decharges electro-statiques: Aucune n'a été signalée

Réactivité / Incompatibilité: Non compatible avec : Acides
Produits de décomposition dangereux: Le contact avec des acides ou des émanations d'acides dégage du gaz de cyanure toxique.
Conditions à éviter: Températures extrêmes.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicocinétique, métabolisme et distribution: Aucune information disponible pour le mélange.
Produits toxicologiquement synergiques: Aucune n'a été signalée
Toxicité aiguë: essais toxicologiques et / ou Estimation de toxicité aiguë (ATE) - Calculé à partir des données sur la toxicité des ingrédients
Données de test oral LD50 Rat = 69 mg / kg; ATE DL50 orale = 64 mg / kg
Données de test cutanée lapin DL50 entre 200 mg / kg et 500 mg / kg; ATE cutanée DL50 = 103 mg / kg;
ATE CL50 Rat inhalation = 2,4 mg / l
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique (STOT-SE): Sur la base de principes de classification, les critères de classification ne sont pas remplies.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répété (STOT-RE): Sur la base de principes de classification, les critères de classification ne sont pas remplies.
Corrosion / irritation cutanée: Corrosif pour la peau.
Données de test: 1 heure d'exposition - sévère érythème 1 heure après l'exposition. Léger œdème 1 heure après l'exposition. Escarre modérée avec des zones pâles 1 heure après l'exposition.
Lésions oculaires: Corrosif pour les yeux.
Sensibilisation: Sur la base de principes de classification, les critères de classification ne sont pas remplies.
CMR Effets (cancérogènes, mutagènes et/ou toxiques pour la reproduction): Aucune mutagénicité des cellules germinales, ou les données carcinogeniicty toxicité pour la reproduction trouve.
Ce produit ne contient aucun produit chimique contenu dans la liste de l'IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)
Ce produit ne contient aucun produit chimique contenu dans la liste du NTP (Programme National de Toxicologie)
Ce produit ne contient pas de substances cancérigènes répertoriées par l'OSHA aux États-Unis.
Symptômes / effets:
Ingestion: Toxique Peut rapidement devenir mortel. Cause: Une cyanose (réduction de la capacité du sang à transporter l'oxygène, provoquant une décoloration bleutée) Des brûlures au niveau de la bouche et de l'oesophage Peut causer: Anxiété Des maux de tête Une confusion mentale Une arythmie cardiaque Des convulsions coma La mort
Inhalation: Toxique Effets semblables à ceux résultant de l'ingestion
Absorption par la peau: Toxique Ne sera pas absorbé par la peau. Effets semblables à ceux causés lorsqu'on avale le produit.
Effets chroniques: L'exposition excessive chronique peut provoquer Effets sur le système nerveux central irritation irritation de la peau
Conditions médicales aggravées: Pré-existant(e) Etat de la peau

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données écologiques du produit: --
Aucun renseignement écologique n'est disponible concernant ce produit.
Données écologiques des composants: sodium cyanide: Lepomis macrochirus 96hr LC50 = 0.083 mg/l; Asellus communis 96hr EC50 = 2.33 mg/l

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Numéro d'identification des déchets EPA: D003
Instructions spéciales (Evacuation du produit): L'évacuation du matériau doit se faire vers une décharge de produits dangereux conforme aux normes du Ministère de l'Environnement.
Récipients vides: Rincer trois fois avec un dissolvant adéquat Le produit de rinçage des conteneurs vides est dangereux et doit être éliminé dans une installation homologuée par l'Agence E.P.A.
AVIS (Evacuation du produit): Ces instructions concernant l'évacuation du produit sont conformes aux règlements fédéraux et peuvent être remplacés par d'autres exigences d'état plus strictes. Prière de se reporter aux règlements locaux sur l'environnement pour plus de détails. En Europe : Les solutions de produits chimiques et d'analyse doivent être mises au rebut en conformité avec les réglementations respectives du pays. L'emballage du produit doit être mis au rebut en conformité avec les réglementations spécifiques du pays ou doit être

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

D.O.T.:
Appellation Réglementaire: Liquide corrosif, toxique, N.S.A.
(Solution d'hydroxyde de sodium/cyanure de sodium)
Classification: 8
Subsidiary Risk: 6.1
ID Number: UN2922
Packing Group: II

T.D.G.:
Appellation Réglementaire: Liquide corrosif, toxique, N.S.A.
(Solution d'hydroxyde de sodium/cyanure de sodium)
Classification: 8
Risque subsidiare: 6.1
NIP: 2922
Groupe d'emballage: II

I.C.A.O.:
Appellation Réglementaire: Liquide corrosif, toxique, N.S.A.
(Solution d'hydroxyde de sodium/cyanure de sodium)
Classification: 8
Subsidiary Risk: 6.1
ID Number: UN2922
Packing Group: II

I.M.O.:
Appellation Réglementaire: Liquide corrosif, toxique, N.S.A.
(Solution d'hydroxyde de sodium/cyanure de sodium)
Classification: 8
Subsidiary Risk: 6.1
ID Number: UN2922
Packing Group: II

Information supplémentaire: Il se peut que ce produit soit intégré à une trousse de réactifs composés de différentes matières dangereuses compatibles. Si le produit n'est PAS intégré à une trousse, c'est la classification donnée ci-dessus qui s'applique. Si le produit fait partie d'une trousse, la classification sera modifiée de la façon suivante: UN3316 Trousse chimique, classe 9/II ou III. S'il s'agit d'un produit non réglementé, la classification n'est pas applicable.

---

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

U.S. Federal Regulations:
O.S.H.A.: Ce produit répond aux critères d'une substance dangereuse au sens de la norme de communication des risques. (29 CFR 1910.1200)
E.P.A.:
S.A.R.A. Title III Section 311/312 Categorization (40 CFR 370): Immédiate (aigu) danger pour la santé
S.A.R.A. Title III Section 313 (40 CFR 372): Ce produit contient un produit chimique (s) sous réserve des exigences de déclaration de la section 313 du titre III de la LEP.
Les composés de cyanure
302 (EHS) TPQ (40 CFR 355): Cyanure de sodium 100 lbs.
304 CERCLA RQ (40 CFR 302.4): Hydroxyde de Sodium 1000 lbs. [454 kg] Cyanure de sodium 10 lbs.
304 EHS RQ (40 CFR 355): Cyanure de sodium - RQ £ 10
Clean Water Act (40 CFR 116.4): Hydroxyde de sodium- RQ = 1000 lbs. (454 kgs.) Sodium cyanide - RQ 10 lbs.
RCRA: Contient RCRA substances réglementées. Voir la section 13, l'EPA des déchets Numéro d'identification.

State Regulations:
California Prop. 65: Aucun des produits chimiques dans ce produit figurent sur la liste California Prop 65.
Identification of Prop. 65 Ingredient(s): Aucune
Etat de la règle perchlorate de Californie (CCR Title 22 Chap 33): Non applicable
Enregistrement de secrets industriels: Non applicable

Inventaires nationaux:
U.S. Inventory Status: Tous les ingrédients de ce produit sont inscrites à la TSCA 8 (b) l'inventaire (40 CFR 710).
Numéro de CAS: Non applicable
Etat d'inventaire canadien: Tous les ingrédients de ce produit sont compris dans la liste DSL.
Etat de l'inventaire CEE: L'ensemble des ingrédients utilisés pour la fabrication de ce produit est énuméré dans la nomenclature EINECS / ELINCS.

Inventaire australien des substances chimiques Liste d'état (AICS): Tous les ingrédients sont répertoriés.
New Zealand Inventory (NZIoC) Status: Tous les composants sont listés ou dispensés soit.
Korean Inventory (KECI) Status: Tous les composants de ce produit sont énumérés soit, considéré comme le composé anhydre ou exonérées.
Japan (ENCS) Inventory Status: Tous les composants sont listés ou dispensés soit.
China (PRC) Inventory (MEP) Status: Tous les composants sont listés ou dispensés soit.

16. AUTRES INFORMATIONS

Références: 29 CFR 1900 - 1910 (Code of Federal Regulations - Travail). Contaminants atmosphériques, Federal Register, Vol. 54, No. 12. Thursday, 19 Janvier 1989. pp 2332-2983. Limites d'exposition Valeurs de TLV et les indices d'exposition biologique pour 1992-1993. Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux, 1992. CCINFO RTECS. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. Hamilton, Ontario Canada: 30 Juin 1993. Gosselin, R. E. et al. Clinical Toxicology of Commercial Products, 5th Ed. Baltimore: The Williams and Wilkins Co., 1984. Tests effectués par une société tierce. Renseignements internes. Opinion technique. Liste des substances dangereuses classées à l'annexe I de la directive CEE (67/548) - classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses, modifiée Juillet 1992.
Texte intégral des phrases H mentionnées sous le Chapitre 3: H290 Peut être corrosif pour les métaux. H300 Mortel en cas d'ingestion. H310 Mortel par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H330 Mortel par inhalation. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. . H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Sommaire des révisions: . . Une révision substantielle: Selon les stipulations de la réglementation (EU) N° 1272/2008, N°1907/2006 et le SGH des Nations Unies (ST/SG/AC.10/36/Add.3).et le SGH des Nations Unies (ST/SG/AC.10/36/Add.3).
Date de préparation de la fiche de données de sécurité du produit:
Jour: 30
Mois: Juillet
Année: 2014
Fiche signalétique préparée: Fiche signalétique préparée par le Service de conformité des produits, poste 3350
Remarque d'évaluation CCHST: Il est offert en vertu de l'exemption d'étiquetage du SIMDUT comme spécifié dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) Section 17. Il est offert en vertu de la politique provisoire qui a été établie par Santé Canada permet l'utilisation de données de sécurité SGH-forme des feuilles au Canada avant la révision de la RCR au SGH. Ce produit a été classé et étiqueté conformément aux exigences du SGH (ST/SG/AC.10/36/Add.3). Cette fiche signalétique a été préparée conformément aux exigences du SGH (ST/SG/AC.10/36/Add.3).

Legende:

NA - Non applicable	w/w - weight/weight
ND - Non déterminé	w/v - weight/volume
NV - Non disponible	v/v - volume/volume

RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR: Chaque utilisateur doit lire et comprendre ces informations et les incorporer dans les programes de sécurité de chaque site, en accord avec les règles et normes de sécurité en vigueur.

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CETTE FICHE SONT FONDEES SUR DES DONNEES CONSIDEREES COMME EXACTES. CEPENDANT, AUCUNE CARANTIE EXPLICITE NI IMPLICITE N'EST FOURNIE CONCERNANT L'EXACTITUDE DE CES DONNEES OU LES RESULTATS OBTENUS LORS DE SON UTILISATION.

HACH COMPANY ©2015